



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE DU CONSEIL
Tenue le 8 juin 2026
À la salle des Bâisseurs du Centre de la Volière
à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire ;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Résolution d'intention relatif à l'adoption d'un Pan d'implantation et d'intégration architecturale;
5. Avis de motion – Adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architectural;
6. Période de question;
7. Levée de la séance extraordinaire.